

183-34  
Envoi 191-67

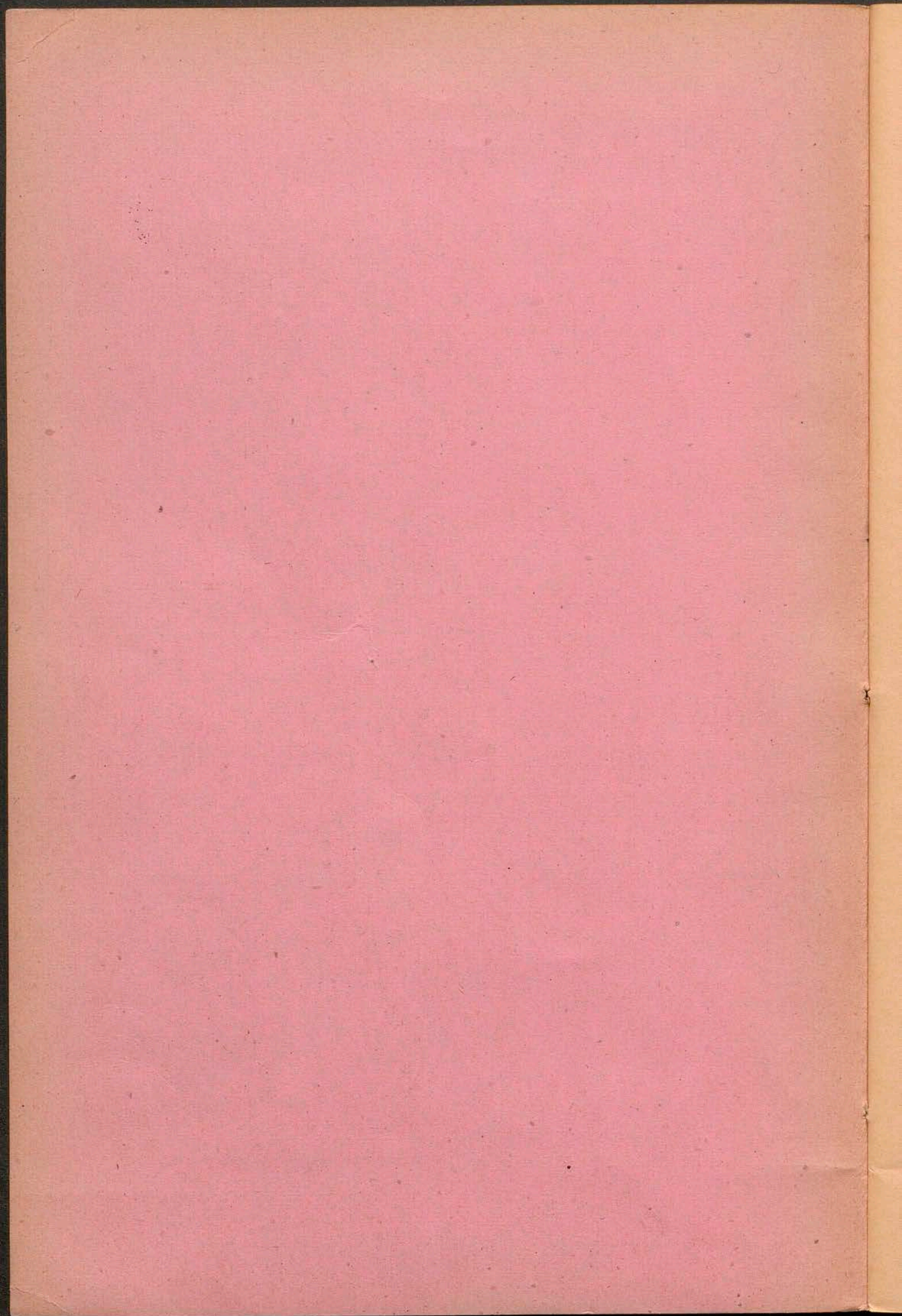
245

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à compléter l'article 6 de la loi du 30 août 1883. (N<sup>os</sup> 231, session de 1898. — Urgence déclarée.)

Nommée le 5 avril 1898.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : GARREAU.
- 2<sup>e</sup> — JULES GODIN.
- 3<sup>e</sup> — ÉMILE GAYOT.
- 4<sup>e</sup> — AUCOIN.
- 5<sup>e</sup> — DE CHAMAILLARD.
- 6<sup>e</sup> — BOURGEAT.
- 7<sup>e</sup> — CÉSAR DUVAL.
- 8<sup>e</sup> — DE MARCÈRE.
- 9<sup>e</sup> — BELLE.



Art 6  
du 30<sup>avril</sup> 83  
pour supplément

124 S 971





Séance du 5 Août 1898.

Président: M. de Mascis.

Secrétaire: M. Ganneau

La Commission nomme comme Président M. de Mascis et comme Secrétaire M. Ganneau.

La Commission favorable au projet de loi tendant à compléter l'art. 6 de la loi du 30 août 1883, nomme M. Godon comme rapporteur.

Le Président.

Le Secrétaire.

*de Mascis*

*G. Ganneau*